

## Prévention

## Mieux vivre avec l'asthme



■ Hier au CHRU, séance d'information, tests de mesure du souffle avec le Dr Anne Guillaumot (à gauche). Photo ER

Nancy. Maladie chronique des bronches, l'asthme touche environ 8 % de la population. Si les causes peuvent être dues à une prédisposition génétique, elles sont principalement d'ordre environnemental. Certaines périodes s'avèrent sensibles pour les malades, comme actuellement celle des pollens ou encore les pics de pollution.

La maladie, qui se manifeste le plus souvent par des crises, se déclare généralement dans l'enfance ou chez le jeune adulte. Elle peut néanmoins apparaître chez certains sujets à tout âge de la vie. « Une toux rebelle, fréquente ou une respiration sifflante sont les signes classiques de la crise d'asthme chez un jeune enfant », explique le Dr Anne Guillaumot, praticien au CHRU de Nancy. Des signes qui doivent alerter et pousser à consulter. Un asthmatique non suivi prend un grave risque : « Même si leur nombre a été divisé par deux en 30 ans, on compte encore actuellement 1.000 décès par an en France », regrette le médecin, alors qu'aujourd'hui, les traitements sont « très efficaces ». Des traitements essentiellement inhalés, à base de corticoïdes, « pratiques » à l'usage, précise le Dr Anne Guillaumot. Un asthme bien contrôlé permet aux patients de « vivre normalement » moyennant bien sûr le traitement, un suivi régulier et une certaine hygiène de vie. Malheureusement, les professionnels de santé sont confrontés encore trop sou-

vent à la mauvaise observance des traitements qui sont pourtant la garantie de voir diminuer ou disparaître les signes de la maladie.

La Caisse primaire d'Assurance-maladie rappelle que « près de 6 patients sur 10 ont un asthme insuffisamment contrôlé » et qu'au niveau national « parmi les 4 millions de personnes asthmatiques, près de 60.000 hospitalisations sont enregistrées chaque année, dont près de 22.000 chez les plus de 15 ans », une tranche d'âge sensible et moins encline à admettre l'importance de la régularité dans la prise d'un traitement de fond entre deux crises.

## L'activité physique encouragée

L'hygiène de vie est également indispensable au bien-être quotidien des asthmatiques : un environnement sain avec un logement bien aéré, pas de poussière, pas d'animaux domestiques et bien sûr pas de tabac, un facteur aggravant de la maladie. Contrairement aux préconisations d'autrefois, l'activité physique est aujourd'hui encouragée : « Elle améliore la qualité de vie, le pronostic respiratoire. Il n'y a pas de contre-indications chez quelqu'un de bien suivi, hormis les sports extrêmes », précise le Dr Anne Guillaumot.

Certaines orientations professionnelles seront déconseillées comme la boulangerie, la coiffure, l'agriculture...

M.-H. V.

## Avec l'aide de « sophia »

► A l'occasion de la Journée mondiale de l'asthme, l'Assurance maladie a rappelé aux assurés atteints de cette pathologie, qu'ils peuvent bénéficier du service « sophia ». Généralisé à toute la France pour le diabète, le dispositif « sophia » est actuellement opérationnel dans 18 départements pilotes pour l'asthme, dont la Meurthe-et-Moselle. Entièrement gratuit, conçu avec les pneumologues et les autorités de santé, il constitue une mine d'informations destinées à aider les malades à mieux vivre avec leur asthme. Ce service est renforcé par un accompagnement téléphonique individuel. Site : ameli-sophia.fr

**Environnement** Les mesures de verdissement prévues dans la nouvelle PAC ont actuellement un effet pervers sur la biodiversité des campagnes. Un collectif associatif lorrain se mobilise

## Sale temps pour les haies

Nancy. Elles ont lancé le SOS il y a quelques jours, effarées par le spectacle de désolation qui frappe la campagne lorraine. « Dans le secteur du Toulois ou de la vallée de Seille, on ne compte plus les haies arrachées, les prairies retournées, les îlots forestiers coupés à la tronçonneuse », soupire François Petitgand, de l'association PAVE (Protection Amélioration Vie Environnement), « on assiste impuissant à un processus de destruction massive ».

Avec les Amis de la Terre 54, la Flore-54 et Natur'Ailes, son mouvement a adressé un courrier aux autorités de la région afin qu'elles réagissent contre ce phénomène, mais leur initiative est jusqu'à présent restée sans réponse. Pour le collectif environnementaliste, la raison du traitement de choc assené à ce patrimoine chlorophylle est à rechercher dans la nouvelle Politique agricole commune et sa volonté de « verdissement » des terroirs qui prévoit, entre autres mesures, une incitation à la conservation des haies, primes à la clé. Seulement voilà : à la FNSEA, on analyse la

nouvelle mouture avec beaucoup de suspicion. « Aujourd'hui, on sanctuarise ces haies avec la carotte, demain, il y a fort à parier qu'on sanctuarisera sans la carotte », a récemment réagi Xavier Beulin, le président de la Centrale verte. La date butoir de la déclaration de ces alignements d'arbustes devant être déposés dans le dossier PAC avant le 15 mai, beaucoup d'exploitants ont anticipé l'échéance pour faire place nette.

## Ambiguïté

« Tous les paysans n'ont pas adopté une attitude aussi radicale, mais ce qui est détruit est détruit », constate François Petitgand. Dans ce contexte, on est très loin du discours que prône le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll en faveur de l'agroécologie. L'importance des parcelles herbagères et du bocage n'est pourtant plus à démontrer.

En les supprimant, on annihile leur vocation d'abri pour la biodiversité, on réduit d'autant leur potentiel de captage de CO<sub>2</sub>, on perturbe l'équilibre du cycle de l'eau et on abaisse la fertilité des sols.



■ Le processus de destruction des haies s'est accéléré ces dernières semaines dans la région.

Photo Fabrice CAHEZ.

Mais cet argumentaire pourtant solide ne pèse pas lourd devant la menace d'une énième réglementation mal comprise ou jugée trop coercitive par nombre d'agriculteurs

plus enclins à agir sur la base du volontariat. En attendant, ces milieux spécifiques qui donnent son caractère bucolique au terroir trinquent à tout va. Le moment tombe d'autant

plus mal que c'est au printemps que les haies jouent pleinement leur rôle de pouponnières au service de la petite faune des campagnes.

P. C.

**Pollution** Le maire d'Ajoncourt (57) a conseillé à ses administrés de ne plus boire l'eau du robinet

## Le cri d'alarme d'un maire

Nomeny. La commune d'Arroye-et-Han en Meurthe-et-Moselle et sa jumelle mosellane d'Ajoncourt, que seuls séparent les méandres paresseux de la Seille, partagent depuis des lustres la même église et le même cimetière. Elles partagent aussi la même eau du robinet, fournie par le syndicat des eaux de Seille et Moselle. Un syndicat en proie, depuis quelques mois, à de graves problèmes de gouvernance (lire ER du 30/04).

Mais ces querelles de personnes seraient l'arbre qui cache la forêt pour René Verhée, maire d'Ajoncourt, qui effectue son premier mandat à la tête du village. L'élu a choisi d'alerter ses administrés sur le problème de qualité de l'eau qui leur est distribuée : « Lors du traditionnel barbecue du 1<sup>er</sup> mai, je leur ai conseillé de ne plus consommer l'eau du robinet, car je ne suis pas sûr qu'elle soit vraiment potable. » René Verhée a en effet été

alerté par différents courriers de maires et de responsables du syndicat sur le sujet. Le premier, daté du 31 mars dernier, émanait du docteur Miryam Scomazzon, vice-présidente du syndicat des eaux en charge de la santé publique. La responsable réclamait une réunion d'urgence, « afin de définir la conduite à tenir vis-à-vis des dépassements en pesticides et nitrates constatés lors des derniers prélèvements. »

## « L'épandage scandaleux de pesticides »

Cette réunion n'a jamais pu avoir lieu. Le 4 avril, c'est le maire d'Arroye-et-Han, Philippe Arnould qui se fend d'une lettre au préfet de Meurthe-et-Moselle, au préfet de Région ainsi qu'aux membres du bureau syndical et au président des maires du canton dont il dépend. Il y dénonce principalement les pro-



■ René Verhée « J'estime qu'il y a un problème de santé publique ». Photo ER

blèmes de gouvernance et l'immobilisme qui en découle, mais aussi « l'épandage scandaleux de pesticides encore pratiqué dans le périmètre de

captage de l'eau potable. » À ce jour, ces courriers sont restés sans réponses. Mardi 28 avril, une réunion s'est tenue à Leyr, amorcée par les

membres du bureau syndical, pour tenter de trouver une solution à leurs problèmes. René Verhée en a profité pour questionner Miryam Scomazzon sur les problèmes de potabilité de l'eau. La vice-présidente a réitéré ses doutes quant aux méthodes utilisées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans ses prélèvements. Elle s'est alarmée notamment de la présence de l'atrazine et de ses dérivés, alors que la substance, déclarée cancérigène, est interdite depuis plus de 10 ans.

C'en était trop pour René Verhée : « J'estime qu'il y a un problème de santé publique. Certains parents ont mis leurs enfants à la crèche de Leyr. On leur donne à boire l'eau du robinet. On devrait être certain que ce qu'elle contient n'est pas dangereux, et ce n'est pas le cas. Il est de mon devoir d'alerter la population. »

Patrice BERTONCINI

**Entreprise** Le seul site de production d'Ikea Industry France est situé à Lure, en Haute-Saône, où sont fabriqués les panneaux de particules pour les caissons des armoires Pax et les plans de travail des cuisines Metod

## Ikea Industry investit 25 M€ à Lure

Lure. Parmi les quarante-quatre unités de fabrication d'Ikea Industry dans le monde, une seule est basée en France, à Lure, en Haute-Saône, « l'épicentre des magasins Ikea français et des marchés allemands ». « On en est très fier », glisse Katia Simon, responsable communication au sein du groupe.

Hier, pour la première fois, l'entreprise a ouvert ses portes à la presse. Pas d'annonce fracassante. La création d'une plateforme logistique, d'entrepôt connectée à la voie ferrée n'est pas à l'ordre du jour. Zone du Terre Landry, la création d'une usine de fabrication de bois massif n'est pas d'actualité.

« Néanmoins, le site de Lure est là pour porter la croissance et suivre le développement d'Ikea ». Dixit Aurélien Masson, directeur général adjoint du site luron. Klaus Schug, patron du site, plus à l'aise dans la langue de Goethe que celle de Molière, a préféré rester en retrait. « On se concentre sur l'existant. On souhaite rentabiliser les investissements qui ont été faits ». Depuis le rachat en 2010 de l'ex entreprise Isoroy, Ikea Industry a injecté sur le site luron « 25 M€ pour optimiser les processus de production et de protection de l'environnement ». L'environnement, Ikea Industry en a

fait son cheval de bataille. Elle est en quelque sorte pionnière en la matière. « D'ici à 2020, on s'est fixé pour objectif 100 % d'indépendance énergétique ».

« Chaque année on investit environ 4 M€ dans les domaines de l'environnement, l'innovation et l'outil de production pour garder cette avance ». Par exemple, « l'installation d'un filtre électrostatique dont l'investissement est chiffré à 5 M€ nous permet d'augmenter la capacité de traitement des fumées, de diminuer les émissions dans l'air et de réduire la consommation en eau ».

## 55 % de consommation de bois recyclé

« Alors que tous les sites Ikea Industry s'engagent à utiliser au minimum 20 % de bois recyclé dans la fabrication des panneaux, à Lure on est largement au dessus avec 55 % de consommation de bois recyclé. Et ce grâce à un investissement là encore de 5 M€ dans une ligne de traitement permettant un nettoyage complet des corps étrangers (plastiques, métaux ferreux et non ferreux, sable...). » Après traitement, tout est revalorisé dans des filières certifiées », insiste Aurélien Masson. L'approvisionnement en



■ Innovation d'Ikea le panneau « Boboard » à densité variable. « On répartit le bois là où on en a besoin », explique Gérald Ragon responsable de la ligne production automatisée. Photo Bruno GRANDJEAN

matière première provient de trois sources : le bois recyclé pour 50 %, le bois rond (hêtre essentiellement) pour 30 à 35 % et la sciure des scieries. « Quelque 90 % de nos fournisseurs de bois sont basés à moins de 100 km de l'usine. La moitié du bois acheté provient de Haute-Saône », martèle encore le responsable du site.

L'entreprise emploie 180 salariés et est spécialisée dans la fabrication de panneaux de particules pour les caissons des armoires de chambres à coucher PAX, « notre best-seller avec 2,5 millions de cais-

sons PAX pour le marché européen » et les plans de travail des cuisines Metod. « Concernant ce dernier segment, 60 % des plans de travail Metod pour le marché européen sont réalisés sur le site de Lure », explique Aurélien Masson.

En matière de technologie et d'innovation, à Lure, une ligne de production « Boboard » permet de réduire la densité des panneaux jusqu'à 15 % par rapport à des panneaux classiques. « Le bois recyclé est moins cher que le bois frais après traitement. En utilisant

## Repères

► Ikea est présent dans 11 pays (France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Chine, Portugal, Russie, Slovaquie, Suède, Etats-Unis). On dénombre 315 magasins dans le monde dont 30 en France. Deux magasins vont ouvrir dans l'Hexagone en 2015 dont celui de Mulhouse.

► 60 % des références Ikea sont produites en Europe.

► Ikea Industry c'est 44 unités de production dont le site de Lure en Haute-Saône, le seul en France que le spécialiste du panneau de particules a racheté en 2010.

► A Lure, le site emploie 180 salariés.

moins de bois, les panneaux sont plus légers et contribuent ainsi à diminuer l'empreinte carbone grâce à la baisse du nombre de rotations des camions, soit 64 camions en moins sur les routes par mois. Ce qui est déjà énorme, car à Lure, sur le site Ikea, le flux est de 100 camions bois/jour entrant et 65 sortants.

Le développement durable est au cœur des activités d'Ikea.

Ch. L.

## express

## Parkison : rendez-vous à Nancy

Nancy. Ce jeudi de 13 à 17 h 30, la délégation France Parkinson 54 propose en

mairie de Nancy un rendez-vous autour de la maladie de Parkinson et des ruptures de soins. Avec un neurologue, des représentants de l'Agence régionale de santé, de la MDPH, des stands.

**Keno** gagnant à vie

Tirages du **MERCREDI 6 MAI 2015**

Midi

22 28 32 33 38 42 44 48 49 51

55 57 59 60 61 64 65 66 69 70

Multiplicateur x 3

JOKER# 6 000 405

Résultats et Informations : fdj.fr

Soir

2 5 6 7 8 11 14 23 34 38

40 44 45 49 50 51 55 63 67 69

Multiplicateur x 3

JOKER# 7 522 256

Les résultats et détails sont communiqués à l'indiv. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)